Nos pontons... sont des estacades

Photo A.C. © collection CEG

Ci-dessus, quelques "carrelets sur ponton" reconstruits après la tempête de 1999, au lieu-dit Le Cailleau, à Talmont

À droite, les "pontons" (estacades) du port de Talmont

Sur les rives de l'estuaire, il est fréquent de parler de "carrelet sur ponton" pour désigner ces installations de pêche à poste fixe. Or le terme de ponton est impropre puisqu'un ponton, par définition, est toujours un engin flottant. Que ce soient les pontons-grues dans les ports ou bien les anciens navires desarmés où furent internés les marins français prisonniers des Anglais lors des guerres de l'Empire.

SUR LES ESTAMPES ÉROTIQUES

Certes, au Japon, des carrelets sur ponton ont vraiment existé. On peut les reconnaître sur des estampes de l'époque Edo (du XVII[e] s. au début du XIX[e] s.) et un shunga, une estampe érotique, montre même un couple batifolant, mal dissimulé sous le filet d'un carrelet sur ponton.
La bonne expression devrait donc être carrelet sur estacade [(1)]. « *Mais ce sont les pêcheurs eux-mêmes qui emploient le mot pour désigner leurs postes d'amarrage !* » vous dira-t-on. Certes, mais par une extension abusive et involontaire de sens.

DE LA PLATE-FORME FLOTTANTE À L'ESTACADE

Des Monards à Vitrezay, les pêcheurs en yoles améliorèrent grandement l'atterrissage et le service de leurs embarcations qui, autrefois, s'échouaient sur les berges vaseuses, cul vers le rivage. Ils bricolèrent de petits pontons, plates-formes flottantes, grâce à deux ou quatre fûts métalliques de 200 litres, reliés à la "matte" par une passerelle rudimentaire. Ils disaient donc « *Je vais à mon ponton. Je répare mon ponton.* "
Mais à Talmont, comme sur d'autres ports de la "rivière", la structure du quai et l'étroitesse du chenal ne permettent pas l'installation de pontons. Après s'être longtemps simplement échoués dans le chenal, les pêcheurs obtinrent des emplacements aménagés en débarcadères… et ils continuèrent naturellement à dire « *mon ponton* » alors qu'il s'agissait d'estacades.
Malgré tout, le terme de "carrelet sur ponton" est passé dans la pratique et restera en usage sur les rives de la Gironde car, selon une évolution toujours constatée en linguistique, une langue évolue grâce aux impropriétés engendrées par la méconnaissance.

Jacques Tribondeau

Photo A.C. © collection CEG

(1) : Ou, peut-être aussi, "carrelets sur pilotis" si on se réfère aux premières pêcheries implantées en bord de rivage.